



**Procès-Verbal de la réunion de la Section Lyon 3<sup>e</sup> 6<sup>e</sup>**

**« Olympe de Gouges » de la Ligue des Droits de l'Homme**

**14 Novembre 2008**

LDH LYON 3<sup>e</sup> 6<sup>e</sup>  
Réunion du 14/11/08 - 20h00  
CCA6, 85 rue Vendôme, 69006 Lyon

### **Procès Verbal de notre Réunion de Section qui a réuni 18 personnes :**

#### **Etaient présents :**

- Pour la section Lyon 3<sup>e</sup> 6<sup>e</sup> : Ahmine Sabiha, Arquillière Corinne, Avid gonnet Monique, Avanzini Dominique, Bertherat Laury, Cathébras Robert, Decina Gilles, De Coster Mireille, Defillion Laurent, Graziani Nicole, Guénichon Valentin, Hingray Pierre-Adrien, Jeannet Mathieu, Kirchgessner Nastasia, Peillon Antoine, Tall Daouda, Vital Bérengère, Waldmann Fatima

#### **Déroulement de la séance :**

- Intervention de Pierre Adrien Gray

Nous étions heureux de recevoir le secrétaire général adjoint de la LDH.

Il a tout d'abord félicité la section pour le nombre d'adhérents.

Après une présentation de la LDH, il a parlé du congrès qui se déroulera au Creusot l'année prochaine.

- Corinne a ensuite abordé un certain nombre de sujets passés et fait un point d'actualité
  - nous avons 52 adhérents (pour 8.500 au niveau national)
  - Les poèmes de la fraternité ont été abordés avec Gilles Décina, président de la section du 8<sup>ème</sup>
  - la conférence de presse a été très réussie et a été relayée dans le progrès
  - la conférence culture a réunie 87 personnes
  - le cinéma citoyen a rassemblé 82 personnes
  - un compte rendu de la réunion de Bellecombe a été fait par Monique Avid, Nicole Graziani et Mireille de Coster. Elle a eu comme sujet les RROMS de la poste des Charmettes. Une solution pour leur trouver un logement décent est en train d'être trouvée : 1 terrain avec bungalow devrait être disponible dans le 9<sup>ème</sup> en janvier pour l'une des familles. Sylvie Guillaume a très bien compris la demande du CIL et est une interlocutrice importante
  - la réunion des bâtisseuses de la Paix ont eu lieu le 13 novembre. Elles oeuvrent pour l'éducation de la paix. L'ancienne adjointe aux droits des citoyens Sabiha Ahmine du maire de Lyon a insisté sur l'importance de cette association créée par 3 femmes avec lesquelles un partenariat est envisagé.
  - Un point sur le Conseil Lyonnais pour le Respect des Droit a été fait. Cette organisation extra municipale existe depuis 1989. Elle se compose de commissions : sport, à laquelle fait partie Valentin, culture, à laquelle fait partie Bérengère, prisons, à laquelle fait partie Corinne. Pour en faire partie, merci de vous rapprocher de Corinne.
  - Les émissions en partenariat avec Radio Pluriel. Elles sont enrichissantes et font parler de la section. Elles sont disponibles à l'écoute sur le site web de la section et facebook.
  - Le comité départemental : Laurent et Fatima nous en ont fait un compte rendu. Il ne doit pas être notre priorité, même si nous devons y participer.
  - Réunion extraordinaire sur les homosexuels du 25 novembre : nous n'irons pas sous réserve.

- Corinne a fait un point sur les actions futures
  - Génépi : association qui donne des cours dans les prisons avec laquelle une soirée sera faite le 22 novembre et une émission le 25 novembre sur Radio pluriel
  - Une émission sur le droit d'asile doit être faite en décembre
  - Pour le Téléthon du 5 décembre, il est envisagé à l'unanimité de vendre des gaufres devant le Comoedia si possible. La vente sera suivie d'un cinéma citoyen au Comoedia.
  - Corinne participera à une table ronde le 10 décembre sur la DUDH à la Mairie du 7<sup>e</sup>.
  - Le 11 décembre à l'Université Lyon 2, à partir de 18h, aura lieu un atelier citoyen : la DUDH au 21eme siècle
  - Il a été décidé de ne pas se lancer pour l'instant sur le projet de newsletter de coaching club TV

### **Assemblée Générale extraordinaire de la section :**

- 4 délégués départementaux ont été élus : Corinne Arquillère, Laurent Defillon, Valentin Guénichon, Fatima Waldmann
- Au niveau régional : Antoine Peillon, Daouda Tall, Mathieu Jeannet. Il est précisé que tout le monde peut y participer, seules ces personnes ayant un droit de vote.